



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

06 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Ré

Mc
t

19079919

N° d'entreprise : 0473.389.593

Dénomination

(en entier) : **CEVA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée de Wavre 1378 - 1160 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :Renouvellement de mandat

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 novembre 2017

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

Monsieur Alain Van Ophalfen, Rue de la Commune, 60 à 1325 Chaumont-Gistoux Monsieur Roland Halbart, Clos de Béryn, 36 à 1410 Waterloo Monsieur Walter De Keyser, Promenade Albert 1er à 8400 Ostende Madame Karin Vanhamme, Rue Bois Paris, 44 à 1380 Lasne.

Et ceci jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'an 2021.

L'assemblée générale mandate à l'unanimité des voix la société Kreanove/Serge SOLAU aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente assemblée générale, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature